

Jean-Pierre Pasquier: «Réveiller la belle au bois dormant»

Depuis l'élection de Carole-Anne Kast au Conseil d'Etat le 30 avril dernier, un poste est à pourvoir au sein du Conseil administratif d'Onex. Des six candidats du premier tour de cette élection complémentaire, deux restent en lice pour le second tour qui aura lieu le 3 décembre. Jean-Pierre Pasquier, PLR, premier vice-président du Conseil municipal, y affrontera Romain Gauthier, socialiste, son président. Jean-Pierre Pasquier présente son projet pour la commune, qu'il place sous le mot clef d'«efficacité». «Onex doit cesser d'être la belle au bois dormant du canton et prendre son destin en main», affirme-t-il.

Enfant d'Onex, Jean-Pierre Pasquier a contracté le virus de la politique au sortir de l'adolescence. A 18 ans, il s'engage au sein de ce qui deviendra le PLR. A 23 ans, il est élu au sein du Conseil municipal de Lancy, où il habitait alors et où il siège douze ans. En 2017, il est élu à Onex, où il vit de nouveau et, en 2020, au Grand Conseil. Là, il est notamment le porteur de la Loi constitutionnelle pour la protection des individus dans l'espace numérique, approuvée par plus de 94% des votants le 18 juin dernier.

Aujourd'hui, à 59 ans, riche d'une vaste expérience de cadre dans le secteur privé ainsi qu'à l'armée ou à la Société militaire de Genève qu'il a présidée durant quatre ans, il voit dans la vacance au Conseil administratif d'Onex l'opportunité de faire sortir sa ville de sa dépendance paralysante à la péréquation intercommunale. «Je veux quitter l'approche gestionnaire de la commune pour mettre des projets en route, lance-t-il. Onex est une commune avec un grand potentiel».

«J'ai la chance de siéger au Grand Conseil et d'avoir un accès aux lieux où se discutent les politiques cantonales», explique-t-il. Nombre des dossiers qui s'y discutent ont des synergies importantes avec Onex, qu'il s'agisse de la petite enfance, du projet d'installation dans le plus grand parc urbain de Suisse, les Evaux, de l'Académie du Servette FC, à propos duquel la commune et le canton se bagarrent devant les tribunaux, de la densification des Ormeaux, propriété du canton, à laquelle la commune s'oppose également, ou d'échanges de terrains du projet Les Moraines du Rhône, afin de permettre la construction d'une école et la rénovation du stade de football.

Faire bouger les lignes

L'ambition de Jean-Pierre Pasquier est de faire bouger les lignes. Onex est par exemple le bénéficiaire numéro un de la péréquation in-



Jean-Pierre Pasquier.

tercommunale, dont la récente modification a encore accru les transferts vers la commune. «Cette situation est un oreiller de paresse, elle pousse à dépenser sans compter et à ne pas baisser les impôts. La péréquation crée une incitation négative pour Onex, il faut sortir de cette situation», juge-t-il.

Comment en effet attirer des entreprises dans la commune si son centime additionnel est de deux points et demi supérieur à la moyenne des communes du canton, avec 50,5 centimes contre 48 de moyenne? «La fiscalité est l'un des objets sur lesquels je suis en rupture avec le Conseil administratif actuel», explique Jean-Pierre Pasquier. La sixième ville du canton ne peut être attrayante avec une telle charge fiscale.

Créer de l'emploi

Pour sortir de cette situation, il veut développer les activités de service au Pré-Longet, le long de la route de Chancy, dans le prolongement de la zone d'activité de Lancy. Ce projet existe... dans les tiroirs. Il s'oppose en revanche à la densification de la zone villas, au sud de la commune, entre

la mairie et la route de Base, afin de ne pas perdre la substance fiscale et de maintenir ce poumon de verdure. «Si je suis élu, je mettrai toute mon énergie à stopper ce projet», assure-t-il.

En matière d'aménagement, il plaide pour une négociation avec le canton pour revoir les règles de mixité qui prévalent dans la Cité nouvelle d'Onex. Au plan cantonal, cette cité est le secteur dont les indicateurs sociaux sont les plus critiques. «Il faut négocier avec le canton pour assouplir les règles de mixité, qui imposent un tiers de PPE, de logements à loyers libres et de logements contrôlés, pour revoir l'affectation des bâtiments, en pensant notamment au vieillissement de la population cantonale», indique-t-il.

Requalifier la Cité nouvelle

Mais il faut aussi requalifier la Cité nouvelle pour en faire un écoquartier, installer des panneaux solaires, anticiper la planification urbaine dans le cadre de l'extension du tram et du Léman Express, réguler le trafic à l'aide de l'intelligence artificielle pour dissuader les véhicules venant du Pont-Butin de traverser Onex pour rejoindre l'autoroute, plutôt que d'aller jusqu'à la bretelle de Plan-les-Ouates. Rien qui effraie Jean-Pierre Pasquier, dont le parti a fait adopter la motion «Smart City» par le Conseil municipal, pour développer notamment la numérisation de la commune.

«Avec Carole-Anne Kast en charge des communes au sein du Conseil d'Etat et Delphine Bachmann à l'Economie, il y a une configuration favorable aux projets que je porte, estime Jean-Pierre Pasquier. Ces projets requièrent un élu qui ait la capacité à fédérer et soit un décideur», continue-t-il. Soutenu par une coalition de droite et du centre (PLR, MCG, UDC, ECHO-Vert'Libéraux), il espère bien être cet élu. ■

CESARE ACCARDI